

**LISTE DES PIÈCES NECESSAIRES A FOURNIR
EN VUE DE L'ETUDE D'UN **PRET D' EQUIPEMENT AU
PARENT NON GARDIEN****

**ATTENTION : PRESENTER UNIQUEMENT DES
PHOTOCOPIES LISIBLES CAR LES
DOCUMENTS TRANSMIS NE SONT PAS
RESTITUES ET SERONT DETRUITS A
TERME.**

- ⊗ Document de demande de prêt incluant un questionnaire sur les ressources/ charges mensuelles et annuelles
- ⊗ Justificatifs des ressources selon la situation :
 - Dernier bulletin de salaire
 - Dernier relevé mensuel de perception d'indemnité chômage, délivré par Pôle Emploi
 - Décompte sécurité sociale
 - Dernier avis d'imposition pour les artisans et commerçants
 - Dernier relevé mensuel de pension (invalidité, vieillesse ou rente)
- ⊗ Devis descriptif et estimatif établi par le fournisseur (doit préciser la nature et le coût TTC de chaque équipement)
- ⊗ Relevé d'identité bancaire ou postale du (ou des) fournisseur(s) à qui sera versé le prêt.
- ⊗ En cas de démarche auprès de la Banque de France au titre d'un surendettement, copie des pièces en votre possession :
 - Attestation de recevabilité
 - Plan d'apurement
 - Jugement (plan de redressement personnel, mesures recommandées ,...)
 - Avis de la Banque de France sur le projet de prêt
- ⊗ l'accord du service des tutelles pour les familles bénéficiant d' une mesure de protection.
- ⊗ Justificatif d'identité (copie carte d'identité et carte de séjour) ; imprimé Caf « déclaration de situation » (pour immatriculation) si le demandeur est un parent non gardien non-allocataire de la Caf.
- ⊗ Tout élément de preuve attestant que le demandeur bénéficie d'un droit de visite ou d'hébergement régulier (minima vacances) ou une garde alternée.

Remarque : Nous informerons l'Assistant(e) Social(e) Polyvalent(e) de votre secteur ou le Travailleur Social dont vous nous aurez indiqué le nom en première page de la réponse qui sera donnée à votre demande.